

DELIBERATION

Du Conseil Municipal de SAINT-ANDELAIN

Redevance d'occupation du Domaine Public

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril à 19 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Sous la présidence de Mme Nathalie LIÉBARD - Maire -

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	:	15
Nombre de conseillers présents	:	14
Nombre de suffrages exprimés	:	15

Date de Convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2026

Présents : Liébard Nathalie (Maire), Brun Stéphanie (1^{er} Adjointe), Champeau Franck (2eme Adjoint), Fonbleu Christian, Marasi Thierry, Blanchet Sandrine, Dagueneau Valérie, Marasi Sandrine, Clénet Aude, Beaulieu Cédric, Soncini Cyntia, Julien Mathieu, Nault Alain, Gaudin Martine,

Absent ayant donné pouvoir : Chollet Séverin donne pouvoir à Liébard Nathalie

Absent excusé :

Absent :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Redevance d'occupation du domaine public - RODP GRDF 2026

Pour mémoire, le décret n° 2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances d'occupation du domaine public non routier, aux droits de passage sur le domaine public routier et aux servitudes sur les propriétés privées prévus par les articles L. 45-1, L. 47 et L. 48 du code des postes et des communications électroniques,

L'ensemble du réseau déployé par GRDF sur le domaine public routier de la commune est décrit ci-dessous :

INSERER LE TABLEAU DE DETAIL FOURNI PAR L'OPERATEUR D'INFRASTRUCTURE

Tarification proposée pour l'année 2026 :



Annexe
RODP

Références

CR 1.44

Vos données

Code INSEE	Nom de commune	Longueur en m (L)
Résultat global		578
58228	SAINT-ANDELAIN	578

Calcul de votre redevance
 $(0,035 \times L + 100) \times CR$

Le montant retenu de votre redevance est de :

173,00 €



Annexes - #1
SAINT-ANDELAIN

Références

Contrat SAINT-ANDELAIN
Formule 1994

Vos données

Durée du contrat (D)	30 ans	
Taux conversion franc/euro (Tx)	6,55957	
INGA	09/2025	134,90
ING0	09/1992	68,10

Code INSEE	Nom de commune	Longueur en km (L)	Population (P)	Montant (€)
Résultat global		0,723	590	601,90
58228	SAINT-ANDELAIN	0,723	590	601,90

Formule de la méthode communale
 $((1000 + 1,5 \times P + 100 \times L) \times (0,02 \times D + 0,5) \times [0,15 + 0,85 \times (INGA / ING0)]) / tx \text{ €}$

Montant de la redevance

601,90 €

Le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public routier communal est défini par la formule :

« (Longueur artère aérienne x prix artère aérienne) + (Longueur artère souterraine x prix artère souterraine x nombre d'artères souterraines) + (Surface x nombre de baies posées au sol x Prix m²) »

Calcul RODP 2026 :

Après examen des documents et éléments exposés, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE qu'une redevance d'occupation du domaine public soit versée à la commune.
- FIXE la tarification proposée pour l'année 2026 pour toute infrastructure du réseau quel qu'en soit l'opérateur.
- PRECISE le montant de la redevance pour occupation du domaine public, soit 774.90€ TTC pour l'année 2026,
- PRECISE que ce montant sera revalorisé automatiquement chaque année par application de l'index TP01 connu au 1er janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué.
- CHARGE Madame le Maire d'entreprendre les formalités administratives inhérentes aux présentes décisions et l'autorise à signer tous documents s'y rapportant.

Le Maire

Nathalie LIEBARD



Le secrétaire de séance

Franck CHAMPEAU

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and strokes.

